

Le Vallon Saint-Martin



Visorando



Randonnée n°29074653

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Visite de conte de fées le long de points forts historiques : ruines de l'ancien moulin de Berqueny, pierres sculptées, ancienne carrière de meules, la Grotte Saint-Martin, le Cuveau des Fées... et tout cela le long du Madon.

Durée :	2h05	Difficulté :	Facile
Distance :	6,26 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	93 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	94 m		
Point haut :	430 m	Commune :	Escles (88260)
Point bas :	336 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Garez-vous au parking prévu au départ de la promenade, à proximité de la D460.

(D/A) Prenez le chemin à droite qui mène dans le bois en suivant le Madon à votre droite.

(1) Obliquez à droite à côté de la rivière et poursuivez jusqu'à arriver au cœur du vallon. Là, vous trouvez les pierres sculptées de l'association "Pierre Avenir". Franchissez la passerelle sur le Madon.

(2) Montez à droite sur la colline en suivant le balisage en croix pour une petite boucle secondaire qui mène à la motte castrale médiévale.

(2) Après la boucle, continuez à droite en suivant le balisage Jaune le long du Madon, côté gauche à présent. Après 400 m, arrivez à une ancienne carrière de meules, à droite.

(3) Franchissez le Madon et continuez tout droit jusqu'à la chapelle et la Grotte Saint-Martin.

(4) À la patte d'oie, prenez le chemin de droite pour suivre le Madon. Franchissez la passerelle, prenez à gauche puis encore à gauche pour refranchir le Madon et arriver au Cuveau des Fées.

(5) Continuez à droite le long du Madon jusque sa source.

(6) Rebroussez chemin jusqu'au Cuveau des Fées.

(5) Faites une cinquantaine de mètres puis obliquez sur le chemin à droite.

(4) Poursuivez à droite, repassez devant la chapelle et la grotte.

(3) Bifurquez à droite sans franchir le Madon.

(7) Au premier carrefour, prenez à gauche pour rester au plus près de la rivière.

(1) Filez tout droit jusqu'au parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking - Madon (rivière) -Affluent de la Moselle

N 48.118071° / E 6.190146° - alt. 337 m - km 0

1 Carrefour à côté du Madon

N 48.113321° / E 6.187301° - alt. 345 m - km 0.58

2 Croisement boucle de la motte castrale

N 48.109686° / E 6.189281° - alt. 361 m - km 1.05

3 Croisemern commun A/R

N 48.104432° / E 6.195392° - alt. 391 m - km 2.28

4 Patte d'oie

N 48.103385° / E 6.197935° - alt. 402 m - km 2.52

5 Cuveau des Fées

N 48.101847° / E 6.201542° - alt. 415 m - km 2.95

6 Source du Madon

N 48.099477° / E 6.205186° - alt. 430 m - km 3.36

7 Croisement, à gauche

N 48.108739° / E 6.194765° - alt. 393 m - km 4.83

D/A Parking

N 48.118124° / E 6.190172° - alt. 336 m - km 6.26

Informations pratiques

Ce circuit est proposé par l'éco-camping la clairière du verbamont

Restauration Auberge du paradis au Void d'Escles à proximité du circuit.

A proximité

Pierres sculptées.

Grotte Saint-Martin.

Chapelle Saint-Martin.

Carrière de meules.

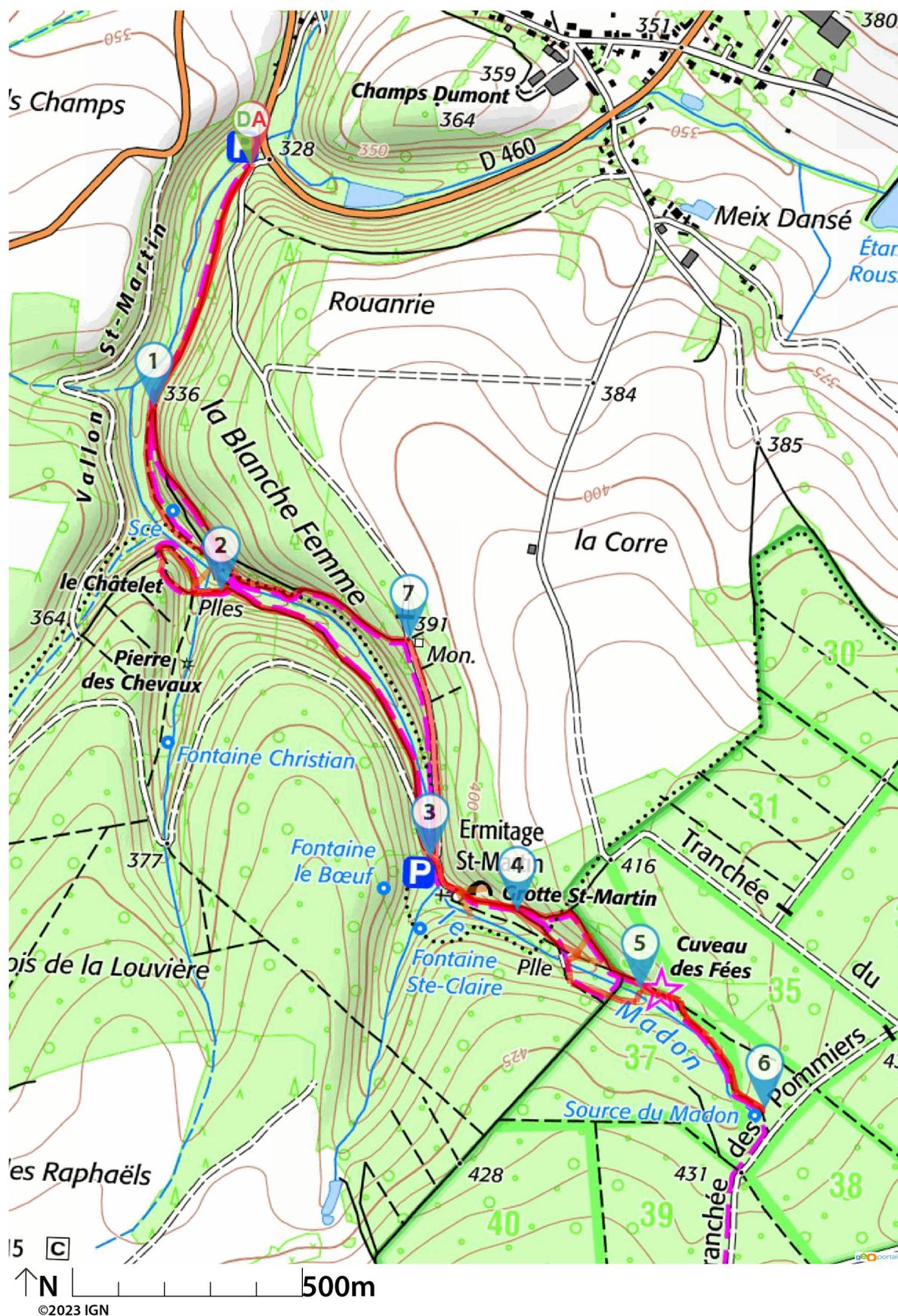
Source de Madon.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-vallon-saint-martin/-4>

En savoir plus :

Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.